

L'Ordre Hospitalier de Saint-Jean-de-Dieu



(Douzième mille)

L'OEUVRE DES TRACTS

(Directeur : R. P. ARCHAMBAULT, S. J.)

Publie chaque mois une brochure sur des sujets variés et instructifs

10. *Le Mouvement ouvrier au Canada.* Omer Héroux
12. *Les Familles au Sacré Cœur.* R. P. Archambault, S. J.
14. *La Première Semaine sociale du Canada.* R. P. Archambault, S. J.
15. *Sainte Jeanne d'Arc.* R. P. Chossegros, S. J.
18. *Les Conditions religieuses de notre société.* Le cardinal Bégin
19. *Sainte Marguerite-Marie.* Une Religieuse
22. *L'Aide aux autres catholiques.* R. P. Adélard Dugré, S. J.
24. *La Formation des Elites.* Général de Castelnau
26. *La Société de Saint-Vincent-de-Paul.* XXX
28. *Saint Jean Berchmans.* R. P. Antoine Dragon, S. J.
30. *Le Maréchal Foch.* XXX
31. *L'Instruction obligatoire.* R. P. Barbara, S. J.
32. *La Compagnie de Jésus.* R. P. Adélard Dugré, S. J.
33. *Le Choix d'un état de vie (jeunes gens).* R. P. d'Orsonnens, S. J.
- 33a. *Le Choix d'un état de vie (jeunes filles).* R. P. d'Orsonnens, S. J.
38. *Contre le blasphème, tous !* R. P. Alexandre Dugré, S. J.
42. *Saint Gérard Majella.* Abbé P.-E. Gauthier
44. *Le Bienheureux Grignon de Montfort.* F. Ananie, F. S. G.
45. *Monseigneur François de Laval.* R. P. Lecompte, S. J.
46. *Les Exercices spirituels de saint Ignace.* S. S. Pie XI
47. *La Villa La Broquerie.* R. P. Archambault, S. J.
48. *Saint Jean-Baptiste.* R. P. Alex. Dugré, S. J.
51. *Monseigneur Alexandre Taché.* R. P. Latour, O. M. I.
56. *Contre le travail du dimanche.* R. P. Archambault, S. J.
57. *L'Œuvre de la Villa Saint-Martin.* R. P. Gustave Jean, S. J.
58. *Monseigneur Lafèche.* R. P. Ad. Dugré, S. J.
59. *Le Bienheureux Bellarmin.* R. P. Archambault, S. J.
60. *La Vénérable Bernadette Soubirous.* Abbé P.-E. Gauthier
62. *Le Recrutement des Retraitants.* XXX
64. *L'Œuvre du curé Labelle.* Abbé Henri Lecompte
65. *Saint François Xavier.* Abbé C. Rondeau, P. M. E.
67. *Le Catholicisme en Chine.* Mgr Beaupin
68. *Le Jubilé de 1925.* XXX
71. *Saint Pierre Canisius.* R. P. Lecompte, S. J.
72. *Sainte Marie-Sophie Baral.* R. S. C. J.
73. *Nos Martyrs canadiens.* R. P. Archambault, S. J.
74. *Les Servites de Marie.* R. P. Lépicier, O. S. M.
75. *Les Clubs sociaux neutres.* Abbé Cyrille Gagnon
76. *La Presse catholique.* Mgr Elias Roy
77. *L'A. C. J. C.* Chanoine Courchesne
79. *Encyclique sur la fête du Christ-Roi.* S. S. Pie XI
80. *La Retraite spirituelle.* S. Alph. de Liguori
81. *Une enquête sur le scoutisme français.* XXX
82. *Le Secrétariat des Familles.* Dr Elzéar Miville-Dechéne
83. *Le Dr Amédée Marsan.* R. P. Léopold, O. C.
84. *Comment lutter contre le mauvais cinéma.* Léo Pelland, avocat
86. *Saint Louis de Gonzague, confesseur.* R. P. Plamondon, S. J.
87. *La Transgression du devoir dominical.* XXX
90. *André Grasset de Saint-Sauveur.* XXX
91. *Sauvez vos enfants du cinéma meurtrier !* R. P. Archambault, S. J.
93. *Répliques du bon sens — I.* Capitaine Magniez
95. *Répliques du bon sens — II.* Capitaine Magniez
96. *Marie de l'Incarnation.* R. P. Farley, C.S.V.
97. *Dimanche vs Cinéma.* Chanoine Harbour
98. *Thaumaturges de chez nous.* R. P. Jacques Dugas, S. J.
100. *Le Rapport Boyer sur le cinéma.* XXX
102. *Les Retraites fermées en Belgique.* R. P. Laveille, S. J.
104. *Répliques du bon sens — III.* Capitaine Magniez
106. *Les Retraites fermées.* Ferdinand Roy
107. *Sa Grandeur Monseigneur Courchesne.* XXX
108. *L'Encycl. « Miserentissimus Redemptor ».* S. S. Pie XI
110. *L'Apostolat.* Rodolphe Laplante
111. *Répliques du bon sens — IV.* Capitaine Magniez
112. *Le Drapeau canadien-français.* R. P. Archambault, S. J.
113. *L'Université Pontificale Grégorienne.* XXX
114. *La Retraite fermée.* Roland Millar
115. *L'Action catholique.* Mgr P.-S. Desranleau
116. *Un diocèse canadien aux Indes.* R. P. E. Gagnon, C. S. C.
117. *Le Mois du Dimanche.* R. P. Archambault, S. J.
118. *Pour le repos dominical.* D. B.
119. *Le Problème de la natalité.* Benito Mussolini
121. *La Femme canadienne-française.* Sr Marie du Rédempteur, S. G. C.
123. *Charte officielle du Syndicalisme chrétien.* E. S. P.
124. *Le Sens social.* Abbé Joseph-C. Tremblay
125. *Sa Sainteté Pie XI.* S. Em. le cardinal Rouleau, O. P.
127. *L'Encyclique « Mens Nostra ».* S. S. Pie XI
128. *La Destinée sociale de la femme.* Marie-Thérèse Archambault
129. *Les Retraites fermées.* Dr Joseph Gauvreau

L'Ordre Hospitalier de Saint-Jean-de-Dieu

par Maurice RUEST, S. J.

La fondation de l'Ordre

Le sanctuaire de Notre-Dame de la Guadeloupe est un sanctuaire national de l'Espagne. Tout bon Espagnol se doit d'aller, au moins une fois dans sa vie, prier aux pieds de la Vierge, patronne de son pays.

Un jour de 1537, un pèlerin vint s'agenouiller devant la statue de Marie. C'était un homme solide, dans la quarantaine, converti tout récemment par le bienheureux Jean d'Avila. Portugais d'origine, Espagnol par choix, il se nommait Jean Ciudad; il venait offrir à la Vierge ses bras vaillants.

La statue s'anima soudain. Avec un sourire, la Vierge-Mère déposa son Fils dans les bras du pèlerin. Puis, elle lui présenta des langes et des vêtements afin qu'il le couvrit.

Ciudad comprit la mission que Marie lui proposait. Elle l'invitait à donner aux pauvres de Jésus-Christ l'assistance qu'il donnait en ce moment à Jésus lui-même.

Soutenu par les avis encourageants de Jean d'Avila, Ciudad se mit à l'œuvre aussitôt, à Grenade. En quelques jours, il organise un asile où il recueille quarante-six vieillards ou infirmes. On se demanda bientôt dans la ville quel était cet homme qui hébergeait tous les pauvres qu'il pouvait trouver et qui quêtait ensuite pour les faire vivre. Les plus hauts personnages s'intéressaient à cette œuvre naissante.

Un jour, l'évêque de Thuy, président de la chancellerie de Grenade, mande dans son palais l'hospitalier, le revêt d'un habit religieux et lui impose le nom de Jean de Dieu.

La première pierre d'un vaste édifice venait d'être posée. Jean de Dieu pourra mourir tranquille, en 1550¹. L'humble flamme de charité allumée par le fondateur ira s'intensifiant. Elle enveloppera l'univers. Les fils de Jean de Dieu porteront par le monde le message de la charité du Christ. Ils seront missionnaires par l'exemple de leur dévouement.

L'approbation des Souverains Pontifes ne se fit pas attendre. Saint Pie V, en 1571, érigea les Hospitaliers en Congrégation religieuse, les soumettant à la règle de saint Augustin. Sixte-Quint approuva, en 1586, les Constitutions définitives. Paul V ajoute un dernier joyau à la nouvelle famille religieuse par la reconnaissance des quatre vœux solennels. Les Hospitaliers deviennent un Ordre religieux.

L'Ordre en France

D'Espagne, les fils de Jean de Dieu essaimèrent dans toute l'Europe. Marie de Médicis les appelle à Paris en 1601. A peine arrivés dans la capitale française, ils fondent un hôpital, *La Charité*.

Dès ce moment se révèle l'une des caractéristiques les plus constantes de l'Ordre: le recours au moyen le mieux adapté pour assurer le bien-être de la clientèle souffrante. Afin de bien saisir les progrès merveilleux réalisés par les Frères, il est nécessaire de voir un peu ce qu'étaient les hôpitaux de l'époque.

Et d'abord, entendons-nous sur le mot. En ce temps-là, l'hôpital, c'est le refuge du malade pauvre, incapable de se payer le luxe de souffrir chez lui, de mourir au milieu des siens. Ou encore, c'est le rendez-vous des sans-foyer, de tous les abandonnés.

1. Saint Jean de Dieu a été canonisé en 1690.

La charge de ces malheureux revenait à l'Etat. Mais son budget ne prévoyait pas la construction de locaux pouvant rendre un peu moins âpre cette misère. Les hôpitaux étaient aussi mal entretenus, par des fonctionnaires souvent mal payés. Pouvaient-ils, d'ailleurs, demander à des gens sans aucune vue surnaturelle d'accomplir une besogne parfois si répugnante? Laver les plaies des malades, aider les infirmes, ne recevoir souvent que des injures comme salaire, cela suppose une charité qui a sa base dans la prière et la vie intérieure. Les malades enfermés dans les institutions de l'Etat ne rencontraient aucune sympathie.

Il y régnait, en outre, une étonnante absence de souci sanitaire et hygiénique. Un seul détail. A Paris, par exemple, six malades couchaient dans un même lit, destiné d'abord à recevoir deux patients. On les entassait comme on pouvait, trois à la tête, trois aux pieds. On peut imaginer la situation: chacun ayant à sa tête les pieds du voisin. Les malades étaient par surcroît si bien serrés les uns contre les autres, qu'il leur était impossible de changer de position. Pour tenir dans leur étroite couchette, ils devaient rester sur le flanc.

A « La Charité »

Les Frères ne placent qu'un seul malade par lit dans le nouvel établissement. Près de trois cents ans avant les découvertes de Pasteur sur les maladies contagieuses, ils établissent des salles destinées à recevoir les différentes catégories de malades. En particulier, ils isolent ceux qui présentent un danger de contamination pour les autres malades. Grande innovation pour l'époque!

Les Frères de la Charité, ainsi qu'on les appelle alors en France, sont aussi les premiers à fonder une maison pour les convalescents. Ils permettent aux malades sortant de l'hôpital de refaire leurs forces

avant de reprendre les rudes occupations de la vie ordinaire.

C'est dans l'hôpital de *La Charité*, à Paris, que s'établit le premier noviciat français. Le recrutement va bon train. Bientôt, soixante religieux veillent au service des malades dans cette institution. Toute la France, gagnée par les nombreuses améliorations apportées par cet Ordre dans le soin des malades, réclame pour ses hôpitaux les fils de Jean de Dieu. Jusqu'à la Révolution, des fondations nouvelles surgiront dans tous les coins du pays. Partout, les mêmes trésors de charité donneront un peu de soulagement aux plus grandes misères physiques de l'humanité, aideront à cicatriser des blessures morales plus grandes encore.

Un seul fait nous dira beaucoup sur l'héroïsme des Frères. Après la prise de La Rochelle par Louis XIII, une épidémie de peste très violente se répand dans la ville. Au premier rang, les Frères de l'Ordre se dévouent. Dix-huit donnent leur vie au chevet des malades. Quand la nouvelle de ce désastre arrive à Paris, les Frères se précipitent aux pieds de leur Provincial et demandent à partir pour remplacer ceux qui sont tombés, pareils à des soldats, fidèles jusqu'au bout à leur tâche de charité. Il ne reste plus rien d'humain dans un semblable dévouement. Seule la charité divine peut inspirer un don de soi aussi complet. Dieu bénira l'Ordre. Il acceptera encore d'autres martyrs de la charité.

L'Ordre au Canada

Au début du XVIII^e siècle, sur la terre d'Amérique, la France ajoutait au trésor de son passé l'une de ses plus pures gloires coloniales. « La fille aînée de l'Eglise » sacrifiait les meilleurs éléments de sa jeunesse à l'évangélisation et à la colonisation du Canada. Ses soldats défendaient héroïquement la civilisation naissante. Ses missionnaires, dédaigneux de tous les périls, s'enfonçaient dans les forêts

du Nouveau-Monde, pour atteindre et baptiser les sauvages. Les Frères Hospitaliers, missionnaires de la charité, contribuaient aussi à l'épopée nationale. En 1713, ils établissaient à Louisbourg (Cap-Breton) le premier hôpital de l'Ordre au Canada.

Louisbourg était, à cette époque, l'avant-poste de la Nouvelle-France. Sa fondation avait eu pour but de protéger tous les établissements français d'Amérique. Résister aux attaques répétées des flottes anglaises, jointes aux incursions des sauvages, voilà la tâche qu'on avait confiée à ses défenseurs.

Les blessés tombaient nombreux... Les Frères acceptèrent avec courage leur devoir de charité. Panser les blessures, guérir aussi les âmes par l'exemple de leur dévouement, tel fut leur rôle dans la défense désespérée de la patrie. En 1758, les Anglais réussirent la conquête de l'île Royale. Avec la domination française disparaissait l'hôpital de Notre-Dame-de-la-Charité.

Après quarante-cinq années d'héroïque labeur au service des malheureux, les Frères de Saint-Jean-de-Dieu laissaient au Canada quatorze des leurs, martyrs de la charité. Et pour comprendre un peu mieux le dévouement de ces hommes, songeons que pas un d'entre eux n'atteignit cinquante ans. Avec leur vie, ils ont sacrifié les plus beaux espoirs de leur jeunesse. Ils ont même abandonné le rêve d'un long apostolat. Sacrifice plus dur encore pour des cœurs généreux!

Mais ces disparus sont loin d'être une perte pour l'Ordre. Enfouis dans la terre canadienne comme une semence, c'est en une riche moisson qu'ils s'épanouissent aujourd'hui. Dans tous les coins du pays se lèvent des jeunes qui sentent dans leur cœur la même flamme de charité. Eux aussi, ils veulent donner leur vie. Eux aussi, ils veulent consacrer leur jeunesse au soulagement des frères malheureux du Christ. C'est la réponse du Canada d'aujourd'hui à ces héroïques devanciers!

Le retour au Canada

Pendant près de trois siècles, le Canada n'entendit guère parler de l'Ordre de Saint-Jean-de-Dieu. Long silence, précurseur d'une grande œuvre! Le 16 avril 1927, c'est encore de France qu'arrivent les trois premiers religieux qui viennent restaurer la communauté dans notre pays. Comme plusieurs autres grands Ordres dont le recrutement s'est fait plus difficile dans les vieux pays de l'Europe, les Frères Hospitaliers sont venus au Canada ouvrir à nos jeunes gens une nouvelle carrière apostolique. Ils leur offrent un poste où leur charité trouvera à s'exercer, cette charité qui sait compatir à la misère d'autrui et que chacun des nôtres reçoit à sa naissance comme un trait caractéristique de notre race.

L'Ordre de Saint-Jean-de-Dieu avait le droit de compter sur la générosité, l'abnégation, le dévouement de nos jeunes pour remplir ses cadres. Disons-le, à la louange surtout de notre éducation familiale, nos jeunes n'ont pas fait défaut. Dans nos familles chrétiennes, dans celles qui le sont restées vraiment, on enseigne assez aux enfants la générosité, on développe suffisamment le sens de la charité vraie, pour qu'on les trouve prêts à répondre, quand l'heure sonne, à l'appel d'une vocation aussi sublime que celle du Frère Hospitalier. Depuis 1927, le recrutement de l'Ordre se poursuit; les sujets s'offrent de toutes les parties de notre pays, aussi bien des grandes villes que des campagnes et des villages les plus modestes. Notre peuple doit son origine à d'héroïques missionnaires, à des colons au cœur généreux qui ont conquis notre terre contre la sauvagerie. Il est juste que nous sachions aujourd'hui répondre à toutes les tâches de dévouement. Dans le passé, le Canada, et en particulier le Canada français, n'a pas failli. C'est avec sérénité que nous pouvons maintenant considérer l'avenir. D'autres prendront la relève. D'autres viendront, offrant leur jeunesse et leurs forces, pour soutenir les membres souffrants

du Christ, pour redonner, à ceux qui l'ont perdu, le sens de leur dignité humaine.

L'hospice de Notre-Dame-de-la-Merci

A peine installés à Montréal, les trois Frères venus de France se mettent à l'œuvre. Ils acquièrent grâce au secours charitable de quelques bienfaiteurs, deux ou trois maisons de la rue Saint-Paul, à une petite distance de l'église de Notre-Dame-de-Bonsecours. Les maisons sont bientôt converties en un hospice où les Frères peuvent héberger de cinquante à soixante vieillards.

La charité des Hospitaliers procure à ces malheureux une part du bonheur que la vie leur avait jusqu'alors refusé. Pour ces vieillards, les Frères représentent la Providence qui se courbe sur la misère des déshérités de la vie, Providence qui nourrit les oiseaux du ciel et habille le lis des champs, mais qui veille surtout sur l'homme créé à l'image de Dieu.

Le religieux est, en quelque sorte, le bras de la Providence. Lui-même sait aussi reconnaître dans ceux qui souffrent le Christ souffrant. Il n'ignore pas la parole du Maître: « Ce que vous ferez au plus petit d'entre les miens, c'est à moi-même que vous le ferez. » Soulager les pauvres et les petits, voilà son œuvre de prédilection!

L'hospice de Notre-Dame-de-la-Merci existe encore aujourd'hui. Agrandi d'une belle construction à l'épreuve du feu, il abrite deux cent quinze vieillards. On ne peut visiter cet établissement sans être frappé de la joie qui rayonne sur toutes les physionomies. Les hospitalisés paraissent tous contents de leur sort. Ils ne demandent pas mieux que de dire leur satisfaction.

Et combien parmi eux devront aux religieux une reconnaissance plus grande encore! Aigris par la misère et le malheur, ils entrent souvent à l'hospice

le cœur gros de ressentiments et même de haines profondes. D'ordinaire, les rancœurs ne résistent pas longtemps. L'exemple du dévouement, le spectacle d'une charité constante les gagne rapidement à des sentiments meilleurs. Grande consolation pour le Frère Hospitalier. Par lui, le ciel conquiert chaque jour sur l'enfer de nouveaux élus.

C'est bien en ce sens que le Frère est un missionnaire de la charité. « Dieu est charité », dit l'apôtre saint Jean. Par l'amour qu'il leur témoigne, c'est le Christ que le Frère apporte aux âmes.

Le refuge Ignace-Bourget

Au Canada, comme en France, comme partout dans le monde, les Frères Hospitaliers se révèlent essentiellement adaptés aux circonstances. Ils sont toujours prêts à répondre à un besoin plus pressant. En 1931, la crise économique éprouve une grande partie de la population de Montréal. Par centaines, des infortunés sont jetés sur le pavé. Plus d'emploi! Impossible de se trouver un domicile sans argent. C'est la misère sans aucune issue. Les pauvres de Jésus-Christ, comme leur Maître, n'ont plus où reposer leur tête.

C'est encore à l'Ordre de Saint-Jean-de-Dieu que l'on s'adresse. L'initiative des Frères va presque au miracle. En quelques jours, un asile de cinquante lits est porté à trois cents et, la veille de Noël 1931, on peut offrir à autant de victimes du chômage une nuit plus douce. Situé rue Notre-Dame, un peu à l'est de la rue Saint-Denis, l'asile de nuit Saint-Jean-Baptiste était né pour répondre au besoin de l'heure.

La pire période de la crise passée, cette institution, moins nécessaire, n'avait plus qu'à disparaître. Une partie de l'immeuble reste cependant aux mains des Frères. C'est le refuge Ignace-Bourget. Les sans-foyer qui ne savent où aller durant la journée se

réunissent en cet endroit, à l'abri des intempéries. Le midi, on leur sert un bon repas.

La plupart de ces hommes sont des habitués du refuge Meurling. A Meurling, les miséreux sont reçus le soir. Ils doivent repartir le matin. Où iront-ils ? S'ils n'ont pu trouver un lit où se reposer la nuit, trouveront-ils davantage une maison pour la journée ? Pourront-ils vivre des deux maigres sandwiches distribués matin et soir à Meurling ? Le plus pénible, c'est de voir que l'âge de certains, d'un grand nombre, réclamerait l'hospice et non ce précaire abri d'une nuit. Il est à désirer que Meurling complète son œuvre, qu'il trouve à employer les hommes valides durant la journée, qu'il héberge ceux qui ne peuvent travailler.

A Bourget, nous ne voyons pas de malades étendus sur un lit depuis des années, comme à l'hôpital de Notre-Dame-de-la-Merci. C'est une misère plus grande encore. Sur toutes les figures s'est inscrite la marque du découragement, sinon du désespoir. A ces gens, la vie n'a plus rien à offrir. Ils attendent ! Mais que peuvent-ils attendre ? La fin ? Elle sera souvent aussi triste que leur vie. Les Frères, témoins de cette souffrance qui dépasse toutes les autres, se sentent devant elle complètement impuissants. Ces hommes, peut-être devrions-nous dire ces loques humaines, sont assurés de jouir d'un bien-être relatif tant qu'ils demeureront sous le toit du refuge. Mais le soir, il leur faudra partir. Le soir, ce sera de nouveau pour eux l'inconnu. Ce sera la file à la porte du Meurling, sous la neige ou la pluie, pour obtenir enfin un lit où reposer leur misère.

Et, c'est encore une bonne note pour les Frères, il faut voir la docilité de ces pauvres gens à la parole du Frère. Des hommes qui ne reconnaissent plus de maîtres, qui se considèrent à l'écart de toute société, qui ne croient devoir obéissance à aucune loi, se courbent sous la douce autorité de l'Hospitalier. Ils sentent bien que c'est de lui seul qu'ils

peuvent attendre un peu de soulagement. Si cela ne semblait pas un contresens en parlant de ces gens, nous dirions qu'ils ont de l'amour pour le Frère, le seul amour qui leur reste. Peut-être le souvenir d'une bonté aura-t-il un jour une influence décisive sur la destinée éternelle de quelques-uns d'entre eux?...

L'hôpital de Notre-Dame-de-la-Merci

L'Hospice de la rue Saint-Paul peut être considéré comme le nouveau berceau de l'Ordre au Canada. L'hôpital de Notre-Dame-de-la-Merci le dépasse aujourd'hui infiniment en importance. Admirablement situé sur le bord de la rivière des Prairies, l'hôpital abrite dans ses vastes et modernes bâtiments cinq cent soixante-dix patients.

On y rencontre les maladies les plus variées, mais toutes plus ou moins incurables. La plupart des malades demeureront plusieurs années sous les soins des Frères. Un certain nombre ne réclament que des soins assez bénins. D'autres, au contraire, sont de grands malades. L'on imaginera l'abnégation des Frères en songeant qu'ils ont à soigner toutes les maladies: des hommes dont l'intelligence a presque complètement sombré, d'autres dont la chair elle-même se désagrège, etc. Soutenus toujours par la charité, les Frères traitent avec bonté ces pauvres êtres.

Une parole du Père provincial est bien révélatrice à ce sujet: on lui demandait pourquoi il n'appelait pas à l'aide des Frères quelques infirmiers laïcs. « Vous pourriez ainsi augmenter le nombre des hospitalisés, lui disait-on. — C'est, répondit-il, qu'ils ne peuvent tenir. Le Frère accomplit sa tâche, si ingrate parfois, pour l'amour de Dieu. Ceux qui n'ont pas à la base de leur action la charité n'acceptent pas longtemps un ouvrage si rebutant. Et, surtout, la conduite de certains malades les révolte. Loin de reconnaître le bien qu'on leur fait, ils re-

mercient souvent par les pires injures celui qui les sert. »

Témoignage qui montre bien la grandeur d'âme du Frère Hospitalier. Ajoutons cependant qu'à l'hôpital, comme à l'hospice, le Frère a bien souvent la consolation de ramener à Dieu des âmes qui paraissent à jamais perdues. Qu'un de ces hommes dont la vie n'est pas à raconter meure dans de bonnes dispositions, et la patience des Frères Infirmiers se trouve déjà récompensée au centuple.

Un mot sur l'équipement de l'hôpital. Les salles de chirurgie sont dotées de tous les instruments les plus modernes. L'hôpital de Notre-Dame-de-la-Merci rivalise avec les hôpitaux réputés les mieux montés. Rien n'y manque. Les patients sont assurés du service le plus parfait possible.

Autres institutions

Les Frères Hospitaliers de Saint-Jean-de-Dieu dirigent encore deux autres institutions: l'hôpital Saint-Jean-Baptiste pour convalescents et le sanatorium Saint-Ephrem, à Sainte-Rose. L'hôpital Saint-Jean-Baptiste reçoit ceux qui, au sortir de l'hôpital, n'ont pas encore les forces nécessaires pour reprendre la vie normale. Laissés à eux-mêmes, ces pauvres gens, forcés de travailler pour gagner leur subsistance, s'épuiseraient vite. Ici encore, la charité des Frères tend son bras pour soutenir les infortunés, les victimes de l'indigence. Elle empêche la ruine d'une santé à peine rétablie.

Le sanatorium Saint-Ephrem est une mesure préventive. Parmi les malades reçus au grand hôpital, un certain nombre étaient atteints de tuberculose. Que faire? Renvoyer ces pauvres? Ce n'est pas dans la coutume des fils de saint Jean de Dieu. Les garder à l'hôpital? C'est tout aussi impossible. Les autres malades, déjà affaiblis, se seraient trouvés dans un danger continuel de contagion. L'initiative des Frères trouva une solution. On ouvrirait une

nouvelle maison. Et pour bien répondre au besoin, on établit cette maison à la campagne, assez éloignée de la ville pour procurer un air plus pur à des poumons qui en ont tant besoin. Aujourd'hui, le sanatorium Saint-Ephrem contient vingt-cinq lits. De nombreux malades auront peut-être la chance d'échapper à la mort, inévitable dans un milieu moins salubre.

Le Frère Hospitalier

Après ce bref historique de l'Ordre de Saint-Jean-de-Dieu, nous demeurons fermement convaincu que le religieux doit puiser quelque part une force sur-humaine. La charité naturelle, une certaine philanthropie, ne suffirait pas à expliquer son sublime dévouement.

Passant par la chapelle dans l'une des maisons de l'Ordre, nous entendrons peut-être un murmure, une récitation cadencée. Les Frères sont à l'Office. Pour le profane, la récitation alternée des Psaumes paraît monotone. Le religieux, lui, y voit un contact étroit avec la parole inspirée. Il a le sentiment de s'unir à la grande prière de toute l'Eglise. C'est la base de sa vie spirituelle, la source de son abnégation et de sa joie.

L'étranger ne peut saisir la mystérieuse puissance que le religieux reçoit comme un don dans ce colloque intime avec Dieu. La prière est génératrice d'action.

Le juvénat

On retrouve dans l'Ordre de Saint-Jean-de-Dieu à peu près les mêmes étapes de formation que dans les autres communautés religieuses. Les aspirants peuvent se présenter dès l'âge de quatorze ans. Jusqu'à leur postulat, c'est-à-dire avant leur seizième année, ils n'auront de rapports avec les malades qu'à l'heure des repas. A ce moment, toutes les bonnes volontés sont requises. Les Supérieurs, le Provincial lui-même, sont de la corvée. Les juvénistes aident

aussi leurs frères plus âgés pour « donner à manger à ceux qui ont faim ».

En attendant d'entrer dans la vie active de la communauté, le juvéniste est appliqué aux études qui lui faciliteront plus tard l'obtention de ses diplômes d'infirmier.

Le postulat

Les juvénistes qui ont atteint l'âge de seize ans passent au postulat. Les candidats plus âgés qui se présentent y sont admis directement. Durant cette période qui peut varier de trois mois à un an, les aspirants examinent si la vie de la communauté leur convient. Ils s'initient peu à peu aux divers emplois qu'ils auront à remplir durant leur vie religieuse.

Le noviciat

A la fin du postulat, la prise d'habit canonique introduit les aspirants au noviciat. Ils étudient alors d'une manière plus approfondie les Constitutions de l'Ordre. Ils se mêlent aussi davantage aux travaux de l'Hospitalier.

Selon la prescription du Droit Canon, le noviciat dure une année entière. Ceux qui le désirent et qui en sont trouvés dignes émettent alors des vœux, d'abord pour trois ans. Plus tard, ils sont admis à la profession solennelle, dernière étape qui unit définitivement le religieux à son Maître, qui le lie pour la vie à son œuvre d'Hospitalier.

La province canadienne

Arrivés au pays avec la pensée d'étendre leur Ordre, les premiers Frères venus d'Europe songèrent, dès les débuts, à ouvrir un noviciat. Faute d'un local mieux adapté, c'est au refuge de la rue Saint-Paul que furent reçus les premiers postulants. C'était une installation de fortune sans rien qui pût favoriser les vocations.

En 1932, la construction du grand hôpital du boulevard Gouin allait pourvoir à cette déficience. Conçu d'abord pour procurer le plus de confort possible aux malades, il comprend en outre une partie réservée à la communauté. Le site paisible aide le recueillement de la vie religieuse. Les novices, résidant dans l'hôpital même, peuvent aussi plus facilement s'initier à leur tâche de charité.

Le recrutement s'est poursuivi avec des résultats consolants jusqu'ici. La Province canadienne compte maintenant cent cinq religieux et dix-sept juvénistes.

Mais l'œuvre grandit. Les demandes affluent de partout. Les résultats obtenus plaident en faveur des Frères. Soulignons ici que ces religieux sont parfaitement qualifiés pour soigner les malades. A l'hôpital, des professeurs compétents donnent des cours d'infirmier permettant aux Frères d'obtenir un premier certificat. Les mieux doués continuent alors leurs études et se présentent pour l'obtention du diplôme officiel de l'Université de Montréal.

A l'hôpital de Notre-Dame-de-la-Merci et dans toutes les autres institutions dirigées par les fils de saint Jean de Dieu, les malades sont donc assurés de recevoir des soins aussi efficaces que dans n'importe quel autre établissement. Les faits l'ont prouvé: les Frères élèvent leur compétence à la hauteur de leur charité.

Conclusions

On raconte ce beau trait dans la vie de saint Jean de Dieu. Un jour, il rencontre sur la route un infirme particulièrement dégoûtant, couvert de plaies, les vêtements et tout le corps d'une saleté repoussante, et qui attend un bras charitable pour le tirer de sa misère.

Jean le charge sur son dos et l'emporte à l'hôpital. Selon sa coutume, il commence par lui laver les pieds. Tout à coup, il aperçoit dans chaque pied les divins stigmates. Il reconnaît Notre-Seigneur

qui lui dit: « Jean, tout le bien que vous faites aux pauvres en mon nom, c'est à moi-même que vous le faites: c'est moi qui vous tends la main pour recevoir les aumônes que vous leur donnez; je suis revêtu des habits dont vous les couvrez. Je compte tous vos pas, toutes vos démarches; je vous en récompenserai. »

Depuis quatre siècles, la même scène se répète. Sans doute, Notre-Seigneur ne vient pas chaque jour se substituer aux pauvres. Mais la foi du religieux discerne en ceux qui souffrent le Christ lui-même. Il se souvient de la promesse de Jésus: « Venez, les bénis de mon Père, car j'ai eu faim et vous m'avez donné à manger, j'ai eu soif et vous m'avez donné à boire; j'étais sans asile et vous m'avez logé, j'étais malade et vous m'avez visité. »

Ce texte de l'Évangile représente l'idéal du Frère Hospitalier. Toute sa vie, il essaie de reproduire les vertus louées par le divin Maître. Elles lui assurent la bénédiction du Père.

Combien aimeraient, quand sonnera l'heure de rendre leurs comptes, avoir derrière eux une vie de renoncement comme celle du Frère de Saint-Jean-de-Dieu! Le Maître appelle des ouvriers. Aux cœurs généreux de répondre!

Conditions d'admission

1° L'âge requis est 14 ans.

2° Il faut avoir une assez bonne santé et un tempérament assez fort pour pouvoir supporter les fatigues de l'Ordre.

3° Avoir un jugement droit, un bon esprit, un caractère docile qui se pliera facilement à la Règle et à la volonté des Supérieurs.

4° Avoir l'aptitude nécessaire pour remplir un emploi dans l'Ordre, surtout pour servir les malades avec douceur et charité.

5° Être libre de toute obligation dans le monde, comme dettes personnelles, assistance due à ses parents, etc.

6° Apporter extraits de baptême, ainsi que certificat de confirmation.

7° Aucune rémunération n'est exigée des candidats: l'aspirant apporte ordinairement les habits nécessaires pendant le postulat et aussi l'argent pour les frais de voyage, en prévision du cas où il ne pourrait rester.

Pour demander son admission ou pour obtenir des renseignements, s'adresser au:

*Révérénd Frère Supérieur,
Ordre Hospitalier de Saint-Jean-de-Dieu,
Hôpital de Notre-Dame-de-la-Merci,
667 ouest, boulevard Gouin,
Montréal, 12.*

Les Frères de Saint-Jean-de-Dieu publient une revue: *la Voie de la Charité*. Abonnement (par année): Canada, \$0.50; étranger, \$0.75.

Adresser toute communication à:

*« La Voie de la Charité »,
Hôpital de Notre-Dame-de-la-Merci,
667 ouest, boulevard Gouin,
Montréal, 12.*

Imprimi potest :

Antonio DRAGON, S. J., *Provincial*.
Montréal, 18 décembre 1944.

Nihil obstat :

Honorius RAYMOND, S. J., *Cens. dioc.*
Montréal, 15 décembre 1944.

Imprimatur :

Albert VALOIS, P. A., V. G.
Montréal, 19 décembre 1944.

L'OEUVRE DES TRACTS — Suite

130. *Le B. Albert le Grand* . R. P. Richer, O. P.
 131. *La Tempérance—I* . S. G. Mgr Courchesne
 132. *Les Bénédictins*.
 Dom Léonce Crenier, O. S. B.
 133. *La Médaille miraculeuse*.
 R. P. Plamondon, S. J.
 135. *Mère Bruyère*.
 Sr Marie du Rédempteur, S. G. C.
 136. *La Formation d'une élite féminine*.
 Marguerite Bourgeois
 137. *L'Eucharistie et la Charité* . C.-J. Magnan
 138. *T. R. P. Basile-Antoine-Marie Moreau*.
 Une Religieuse de Sainte-Croix
 139. *La Tempérance—II* . S. G. Mgr Courchesne
 141. *L'Outrier en Russie* . E. S. P.
 142. *L'Action catholique* . Mgr Eugène Lapointe
 143. *La Russie en 1930* . Dr Georges Lodygensky
 144. *Le Scoutisme canadien-français*.
 R. P. Paul Bélanger, S. J.
 145. *L'Aumône* . Mgr Charles Lamarche
 146. *Le Monument du Soutenir canadien*.
 L'hon. Rodolphe Lemieux
 152. *Les Jésuites en Espagne* . XXX
 153. *Un groupe de jeunesse catholique*.
 Abbé Aurèle Parrot
 154. *La Sanctification du dimanche* . XXX
 156. *Encyclique « Caritate Christi compulsi »*.
 S. S. Pie XI
 158. *La Société St-Vincent-de-Paul à Montréal*.
 J.-A. Julien
 159. *Le Malaise économique* . Nos Evêques
 161. *Les Retraites fermées au Canada* . Léo Pelland
 163. *Les Carrières—I*.
 Mgr Pâquet et P. L. Lalande, S. J.
 164. *L'Année sainte* . S. S. Pie XI
 165. *Les Carrières—II*.
 A. Perrault, C. R., et J. Sirois, N. P.
 167. *Les Carrières—III*.
 Dr J. Gauvreau et A. Mailhiot
 168. *Les Carrières—IV*.
 S. Exc. Mgr Vachon et A. Bédard
 169. *Encyclique « Dilectissima Nobis »*.
 S. S. Pie XI
 171. *L'Héroïque Aventure*.
 R. P. Gérard Goulet, S. J.
 172. *Les Carrières—V*.
 A. Champagne et P. Joncas
 173. *La Famine en Russie* . Cilacc
 174. *Les Carrières—VI* . A. Rioux et A. Godbout
 176. *Le Message de Jésus... Ses sources—II*.
 R. P. L.-A. Tétrault, S. J.
 177. *L'Eglise de Rome et les Eglises orientales*.
 Abbé J.-A. Sabourin
 178. *Les Carrières—VII*.
 E. L'Heureux et A. Léveillé
 179. *Un Monastère de Bénédictines au Canada*.
 R. P. Paul Doncoeur, S. J.
 181. *Quelques réflexions sur l'Apostolat laïque*.
 S. Exc. Mgr Courchesne
 183. *L'Apostolat* . J. Sylvestre et A. Provencher
 184. *Pour le plein rendement des Retraites fermées*.
 E. Mathieu et M. Chartrand
 185. *Mgr Provencher* . R. P. Alex. Dugré, S. J.
 186. *Les Carrières—VIII*.
 E. Minville et A. Laurendeau
 187. *Saint Jean Bosco* . P. René Girard, S. J.
 189. *La Retraite fermée et les jeunes*.
 Jean-Paul Verschelden
 190. *Armand La Vergne* . XXX
 191. *Les Bx Martyrs Jésuites du Paraguay*.
 R. P. Tenneson, S. J.
 192. *La Retraite fermée, œuvre essentielle*.
 Gérard Tremblay
 195. *Le Vieux Collège de Québec*.
 P. Jean Laramée, S. J.
 197. *Pacifisme révolutionnaire*.
 « Lettres de Rome »
 198. *L'Œuvre des Gouttes de lait paroissiales*.
 Dr Joseph Gauvreau
 199. *Les Jésuites* . Abbé Joseph Gariépy
 200. *L'Œuvre des Terrains de Jeux* . O. T. J.
 201. *Sous la menace rouge*.
 R. P. Archambault, S. J.
 202. *Un quart d'heure au pays du Soleil Levant*.
 Paul-Émile Léger, P. S. S.
 203. *Croisière en U. R. S. S.* . Pierre Mauriac
 206. *L'Action catholique—I* . S. S. Pie XI
 210. *Sœur Mathilde de la Providence*.
 Marie-Claire Daveluy
 212. *Notre régime pénitentiaire* . Dr Joseph Risi
 213. *L'Ordre social chrétien* . Cardinal Liénart
 215. *Lettre apostolique « Nos es muy »*.
 S. S. Pie XI
 216. *Le Père Marquette* . Alexandre Dugré, S. J.
 217. *Sur les pas du Frère André*.
 Frère Léopold, C. S. C.
 218. *La Mission Saint-Joseph de Sillery*.
 R. P. Léon Pouliot, S. J.
 219. *L'Espagne dans les chaînes*. . Gil Robles
 220. *L'Expérience d'Antigonish*.
 Abbé Livain Chiasson
 221. *Le Saint Rosaire*.
 S. S. Pie XI et S. S. Léon XIII
 222. *Retraites pour collégiens*. Abbé A. Mignolet
 223. *L'Impérieuse Mission de la jeunesse*.
 Roger Brossard
 224. *L'Action catholique—II* . S. S. Pie XI
 225. *Congrès Eucharistique National de Québec*.
 R. P. Auguste Grondin, S. S. S.
 226. *Lettre sur le communisme*.
 S. Exc. Mgr Georges Gauthier
 227. *Le Bienheureux Pierre-Julien Eymard*.
 R. P. Léo Boismenu, S. S. S.
 228. *Mémoires des minorités au Canada* . O. T.
 229. *La Vierge en Nouvelle-France—I*.
 P. Charles Dubé, S. J.
 230. *Congrès mondial de la Jeunesse* . E. S. P.
 231. *Doit-on tolérer la propagande communiste ?*
 Abbé Camille Poisson
 232. *Une Université catholique au Japon*.
 R. P. Hugo Lasalle, S. J.
 233. *Le Front unique, piège communiste*.
 Entente internationale anticommuniste
 234. *The Bogey of Fascism in Quebec. The Quebec
 « Padlock Law »*.
 H. F. Quinn et G. A. Coughlin, K. C.
 235. *Vœux du premier Congrès de tempérance*.
 E. S. P.
 236. *Doit-on laisser les enfants entrer au cinéma*.
 Comité des Œuvres catholiques
 237. *Guerre au blasphème, vengeance de Satan !*
 Abbé Georges Panneton
 239. *Pie XI et le Canada* . E. S. P.
 240. *Sa Sainteté Pie XII* . E. S. P.
 242. *Que pensent les maîtres de l'U. R. S. S. ?*
 S. E. P. E. S.

L'OEUVRE DES TRACTS — Suite

243. *La Soumission de « l'Action française »*.
E. S. P.
244. *Les Canadiens français et le Nouvel Ontario*
Dr Raoul Hurtubise
245. *Une élite dans l'industrie*. Abbé B. Gingras
246. *Lettre encyclique « Sertum Laetitiae »*.
S. S. Pie XII
247. *La Vierge en Nouvelle-France — II*.
P. Charles Dubé, S. J.
248. *Allocutions de Noël*. S. S. Pie XII
249. *La Nouvelle Tactique du Komintern*.
Entente internationale
250. *La Science, la Foi, la Vision*. S. S. Pie XII
251. *L'Histoire du Canada commence-t-elle en 1760 ?*
G.-E. Marquis
252. *Mgr Adélard Langevin, O. M. I.*
Abbé Léonie Primeau
253. *Les Missions de la Compagnie de Jésus*. S. J.
254. *Aux jeunes mariés — I*. S. S. Pie XII
255. *La Franc-Maçonnerie*.
Chanoine Georges Panneton
256. *IV^e Centenaire de la Compagnie de Jésus*.
S. S. Pie XII
257. *Préparation à la vie de famille*.
Mme Françoise Gaudet-Smet
258. *L'Action catholique*. S. S. Pie XII
259. *Messages*. Maréchal Pétaïn
260. *Les Martyrs jésuites*.
R. P. Archambault, S. J.
261. *La puissance de la presse et sa mission*.
Mgr Philippe Perrier
262. *L'Action catholique féminine*. S. S. Pie XII
263. *La Nouvelle Loi des liqueurs*. E. S. P.
264. *Aux jeunes mariés — II*. S. S. Pie XII
265. *Trois regards sur Haïti*. Abbé B. Gingras
266. *Jésuites*. E. S. P.
267. *Y a-t-il une spiritualité d'Action catholique ?*
Mgr Guerry
268. *Directives d'Action catholique*. S. S. Pie XII
269. *Montréal, ville inconnue*. Pierre Angers, S. J.
270. *Décolion à la sainte Famille*.
R. P. Archambault, S. J.
271. *Ville-Marie*.
Abbé Lionel Groulx et
Mgr Olivier Maurault, P. S. S.
272. *Aux nouveaux époux*. S. S. Pie XII
273. *Nous maintiendrons*. Antoine Rivard, C. R.
274. *Le Couvre-Feu*. R. P. Archambault, S. J.
275. *La Nativité de la Sainte-Vierge d'Hochelega*.
Abbé Henri Deslongchamps
277. *La Retraite fermée et la paix sociale*.
A.-H. Tremblay
278. *La Question sociale*. Episcopat anglais
279. *Les Internationales*. C.-E. Campeau
280. *La Prière pour les prêtres*. Marc Ramus, S. J.
281. *Les Carrières — IX*.
Abbé L. Desmarais et R.-O. de Carufe
282. *Si les femmes voulaient...*
R. P. Georges Desjardins, S. J.
283. *Le T. R. P. Wladimir Ledochowski*.
R. P. Joseph Ledit, S. J.
284. *Le Komintern*. E. S. P.
285. *Dieu et son Eglise*. R. P. P. Harvey, S. J.
286. *Le Français en Acadie*.
S. Exc. Mgr Robichaud
287. *Les Témoins de Jéhovah*. Joseph Ledit, S. J.
288. *L'Œuvre des Vocations*.
R. P. Archambault, S. J.
289. *Le Blasphème (Lettre pastorale et Mandement)*.
S. Em. le cardinal Villeneuve
290. *La Russie soviétique*. Max Eastman
291. *Mission des Universités*. Lord Halifax et
Oscar Halecki
292. *La Pologne héroïque et martyre*. E. S. P.
293. *La guerre germano-soviétique et la question du bolchévisme*. E. I. A.
294. *Mère Marie-du-Saint-Esprit*.
Abbé Clovis Rondeau, P. M. E.
295. *La Révolution nationale*. Oliveira Salazar
296. *Nos devoirs envers le Pape*.
R. P. Bonaventure Pélouquin, O. F. M.
297. *L'Attaque des Soviets contre le Vatican*.
Mgr Fulton Sheen
298. *La Délinquance juvénile et la guerre*.
R. P. Valère Massicotte, O. F. M.
299. *Un programme de prophylaxie*.
Paul Gemahling
300. *Le Centenaire des Soeurs Grises*.
Abbé Léonie Primeau
301. *Pourquoi voter — Comment voter*. E. S. P.
302. *Russie et communisme*. E. S. P.
303. *La Terre qui naît*. Alexandre Dugré, S. J.
304. *Le foyer familial et la responsabilité des parents*. J.-Omer Asselin
305. *Varennes agricole*. Firmin Létourneau
306. *Les Petites-Soeurs de l'Assomption*.
Une religieuse
307. *S. S. Pie XII et la Papauté*.
Chanoine Alphonse Fortin
308. *L'Ordre Hospitalier de Saint-Jean de-Dieu*.
Maurice Ruest, S. J.

N. B. — Les numéros omis sont épuisés.

Prix: 10 sous l'unité franco; \$6.00 le cent; \$50.00 le mille, port en plus.

Conditions d'abonnement: \$1.00 pour douze numéros consécutifs.